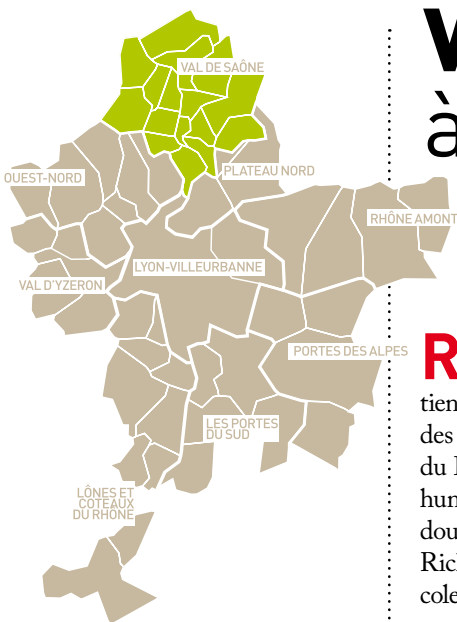




Mieux prendre en compte la diversité des territoires, assurer leurs développements, participer à la définition des politiques d'agglomération... tels sont les grands objectifs qui ont présidé à la création des Conférences des maires, en 2004. Grand Lyon Magazine propose un tour d'horizon de ces neuf territoires qui font toute la diversité de l'agglomération : Portes du Sud, Lômes et Coteaux du Rhône, Lyon-Villeurbanne, Ouest-Nord, Plateau Nord, Porte-des-Alpes, Rhône Amont et Val de Saône.



Val de Saône : une qualité de vie à préserver... d'urgence !

AVENIR Durable : tel est le mot d'ordre sur lequel s'engagent les seize communes du Val de Saône, réunies dans une démarche avant-gardiste d'Agenda 21 territorial.

Rassemblant seize communes du nord du Grand Lyon postées en rives droite et gauche de la rivière qui lui tient lieu de colonne vertébrale, le Val de Saône cache bien des secrets à partager. Trait d'union entre Lyon, les Monts du Lyonnais, le Beaujolais et l'Ain, ce territoire à taille humaine est souvent associé à une image bien méritée de douceur de vivre.

Riche d'un capital nature exceptionnel, ses activités agricoles et ses reliefs de plaines et de coteaux lui garantissent une biodiversité remarquable. Mais les atouts du Val de Saône ne doivent pas faire son malheur ! En effet, cette qualité de vie exceptionnelle attire habitants et visiteurs en nombre, avec leur cortège de menaces associées à un territoire qui aurait grandi trop vite : asphyxie des axes de communication, pression foncière, manque d'infrastructures, dépendance par rapport aux zones d'activités voisines... Souvent réduit à son image résidentielle, il souffre également d'un manque de reconnaissance au plan économique et d'une inadéquation entre offre et demande d'emplois.

La lutte contre ces déséquilibres se dessine comme l'enjeu d'avenir numéro 1. En la matière, le Val de Saône est l'un des trois secteurs pilotes du Grand Lyon à avoir initié une

expérimentation territoriale de développement durable et rédigé un Agenda 21 : un document-cadre comportant dix-neuf orientations emblématiques pour aborder le XXI^e siècle, pointant les équilibres à rechercher et les liens à renforcer. Fil rouge évident : la Saône dans un souci de meilleures mobilités résidentielles et professionnelles, d'essor économique, de valorisation du patrimoine et de mieux vivre ensemble. ■

45 000

Le nombre d'habitants répartis sur les 16 communes du Val de Saône.



le saviez-vous ?

Visibles à Saint-Romain-au-Mont d'Or, les vestiges du réservoir d'aqueduc du Vallon d'Arche sont inscrits au titre des monuments historiques. Construit à la fin du premier siècle avant Jésus-Christ ou dans le courant du premier siècle de notre ère, pourvu d'une pente régulière et très faible, l'aqueduc romain des Monts d'Or conduisait l'eau de Poleymieux au quartier de Saint-Just à Lyon. Sa longueur était de 26 kilomètres.



Trois idées de balades

Entre Saône et carrières, l'histoire des Monts d'Or est liée à l'eau et à la pierre. A Collonges-au-Mont d'Or, le « Chemin de l'eau » offre un sentier d'interprétation des sources, fontaines et lavoirs au fil d'une boucle de 4,3 kilomètres à parcourir en 1h 45 environ. De nombreuses traces de l'activité d'extraction sont encore visibles, notamment des tunnels de carrière, utilisés pour transporter les blocs de pierre sur des fardiers tirés par des chevaux, comme à Couzon-au-Mont-d'Or. A Poleymieux, un sentier de 1,6 km permet de découvrir les « cabornes », ces abris en pierres typiques des Monts d'Or.



La lutte contre les déséquilibres urbains et sociaux : enjeu n°1.



A l'écoute de la rivière...

La Saône, avec ses affluents, apparaît comme une préoccupation majeure. Il y a urgence à améliorer la connaissance et le suivi de la qualité de ses eaux par un bilan annuel, à mener l'inventaire de sa faune et de sa flore, à préserver ses îles et à poursuivre la reconquête de ses berges initiée via un vaste Projet Nature engagé depuis 1994. Celui-ci concerne 40 kilomètres de berges et 35 hectares de terres entre les portes de Lyon et la plaine des Chères.

Patrimoine à sauvegarder

Parmi les actions identifiées dans le cadre de l'Agenda 21 pour préserver le patrimoine naturel et bâti du Val de Saône : mieux connaître



les milieux naturels, maîtriser l'urbanisation, notamment en actualisant les chartes des Monts-d'Or et du Franc-Lyonnais, prévenir les risques technologiques et naturels, gérer les ruisseaux et traiter l'érosion et le ruissellement.

Cap sur une économie équilibrée...

L'amélioration de l'efficacité économique du territoire passe par la réalisation d'un dispositif d'accueil des entreprises et d'un

plan de développement commercial, mais aussi par la pérennisation de l'agriculture, le développement des activités de services et la création d'une offre de formation de proximité. Sans oublier de valoriser le tissu économique existant !

Drôles d'oiseaux

Les sentiers de randonnées et promenades créés par le Syndicat Mixte des Monts d'Or mettent en



valeur le patrimoine naturel. Par exemple, le Sentier des rapaces, dont le départ se prend sur la route du Mont Cindre à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, mène sur les hauteurs, à 469 mètres d'altitude. Là, à la faveur d'une balade de deux kilomètres agrémentée de panneaux pédagogiques, on fait le guet de la buse variable et du faucon crécelle, surtout aux heures chaudes de la journée et aux mois d'août, septembre et octobre, période de la migration d'automne.

Robinson sur Saône !

Au fil de ses rives et de ses îles, le Val de Saône invite au dépaysement. Au programme, « robinsonnade » et farniente à la terrasse de l'une des nombreuses guinguettes postées les pieds dans l'eau. Sur l'île du Rontand, face à Albigny-sur-Saône, le parc City aventure propose une initiation à l'accrobranche doublée d'une sensibilisation à l'environnement : des bornes interactives permettent de découvrir la faune et la flore locales.

4 actions de court terme

- 1 Miser sur les transports en commun, les plans de déplacements inter-entreprises et les solutions alternatives.
- 2 Faciliter les modes doux de déplacement.
- 3 Développer l'accès, la mobilité et la qualité résidentielles.
- 4 Étendre le Programme de Réussite Educative expérimenté dans quelques communes auprès des élèves en difficulté.

Une illustre famille, les Guimet

Jean-Baptiste Guimet, inventeur en 1828 du fameux « bleu Guimet », un bleu outremer artificiel obtenu grâce à un procédé chimique, et son fils, Emile Guimet, éminent voyageur, collectionneur et fondateur des musées Guimet de Lyon et de Paris, constituent deux figures incontournables. Une saga à pister du côté de Fleurieu-sur-Saône, où sont conservés le premier moulin manuel en pierre utilisé pour fabriquer le bleu outremer, des documents publicitaires et produits sortis des usines Guimet. Mais aussi la maison de maître, les ateliers et la maison de direction construite à la fin du XIX^e siècle.



Destination : tourisme « doux »

EVASION Autre idée développée par l'Agenda 21 du Val de Saône : promouvoir les atouts naturels et culturels du territoire auprès de ses propres habitants. Suivez le guide !

Développer une offre touristique familiale et de proximité en direction des Grands-Lyonnais, d'abord puis d'un public plus large apparaît comme la meilleure manière de mettre en lumière les ressources du Val de Saône tout en renforçant le lien entre les habitants et leur territoire. Les itinéraires de promenades, le patrimoine bâti et naturel et l'offre de loisirs existants constituent des bases solides pour

des propositions culturelles et récréatives variées. Et si cette offre demande encore à se structurer, se développer et se faire connaître, il n'est pas trop tôt pour en profiter. En empruntant, par exemple, les sentiers d'interprétation aménagés par le Syndicat Mixte des Monts d'Or ou par les communes elles-mêmes, comme à Genay ou à Curis-au-Mont-d'Or en goûtant au charme d'une table d'hôtes ou en pénétrant les secrets de l'Histoire sur les traces de célébrités locales de la trempe du collectionneur d'automobiles Henri Malartre au château de Rochetaillée ou du scientifique André-Marie Ampère à Poleymieux. ■



Le château de Rochetaillée, temple de la voiture ancienne.